

perdre quelque chose de la supériorité de notre commerce international; l'ouvrier s'agite et nous ne pouvons compter sur rien de stable dans les conditions du travail tant que nous ignorerons quel sera le règlement définitif; l'avenir de l'Europe demeure incertain, et ce pays ne pourra revenir à sa vie normale que quand l'adoption de ce contrat aura mis fin à l'état de guerre.

Honorables messieurs, il serait peu sage et d'assez mauvais goût, pour moi ou pour tout autre membre de cette Chambre, de discuter ou de critiquer la manière de faire de nos voisins du sud en ce qui touche le traité de paix; mais, il nous est permis de l'espérer, quelle que soit la conclusion à laquelle l'on arrive après un examen aussi complet qu'impartial de la question, la discussion se terminera par un arrangement qui unira les nations anglo-saxonnes dans une paix qui, selon notre conviction, sera permanente et utile au progrès universel; il est également permis d'espérer que la Ligue des Nations devienne pour le genre humain un principe de paix et de bienveillance.

Aussitôt arrivé en Angleterre après la signature de l'armistice, sir Robert Borden fit la déclaration suivante:

Les problèmes qui s'imposent à l'attention de notre nation et à celle d'autres nations-sœurs sont tout aussi difficiles à résoudre que ceux que nous avons affrontés pendant la guerre, et pour ma part, je crois qu'ils le sont davantage. Notre peuple les envisagera avec le même courage, la même détermination et la même confiance que pendant les fatigantes années de guerre.

Honorables messieurs, il me semble que nous avons déjà donné la preuve que le pays a été, et est encore disposé à étudier tous ces problèmes; il me semble aussi que nous avons montré notre intention de rester fidèles à nous-mêmes et de traiter impartialement toutes les classes de la société. En effet, au cours de la dernière session, depuis la proclamation de l'armistice, nous avons rendu plusieurs décrets que je puis citer. Par exemple, l'amendement à la loi des Pensions, qui pourvoit à l'octroi de pensions par le Canada, pensions plus substantielles que dans aucun des pays qui ont pris part à la guerre; la loi des Gratifications de guerre, qui pourvoit à de libérales gratifications, selon l'état de services; la loi de l'Etablissement des Soldats sur des terres, qui pourvoit à ce qu'un secours pécuniaire soit offert aux soldats qui désirent s'établir sur la terre; la création d'un département pour la réintégration des soldats dans la vie civile, auquel est confié le soin du soldat revenu de la guerre, de la minute où il est licencié jusqu'à ce qu'il soit de nouveau casé dans la vie civile; la création d'un bureau de commerce pour surveiller

et empêcher les monopoles, ainsi qu'une hausse excessive dans le prix des denrées; et plusieurs autres ordonnances de plus qu moins grande importance.

Nous avons prouvé, et de plus d'une façon, pendant comme après la guerre, que nous savions comment en porter le fardeau quand notre intégrité ou celle de l'empire était en jeu. Nous savons tous que le Gouvernement a emprunté du peuple canadien un milliard et demi de dollars, en chiffres ronds; mais néanmoins, nous avons adopté la devise de Lloyd George: "Épargnez et travaillez." Les épargnes dans nos banques à charte ont été portées à un milliard et trois-quarts. Nos fermiers ont obéi au commandement: "Épargnez et travaillez", et, selon les derniers chiffres publiés et qui sont purement approximatifs, le rendement total du blé au Canada sera d'environ 230,000,000 de boisseaux évalués à environ \$500,000,000.

Notre balance commerciale penche encore de notre côté, et quelques-uns d'entre vous seront peut-être étonnés d'apprendre que, pendant la dernière année fiscale, nos exportations "per capita" sont montées à \$195, contre \$70 pour les Etats-Unis et \$55 pour la Grande-Bretagne. On nous accuse de gaspillage et peut-être avec plus ou moins de raison; mais, honorables messieurs, un état est comme un individu. A moins d'avoir foi en nous-mêmes, nous serons incapables de conduire notre gouvernement et en même temps satisfaire aux exigences de notre peuple. Et je crois qu'en ce moment, il vaut mieux faire ressortir, non pas nos désavantages, mais nos grands avantages économiques et les ressources merveilleuses dont nous disposons et que l'énergie de la nation saura utiliser en temps opportun.

Comme je l'ai fait remarquer tout à l'heure, le Parlement s'est réuni en session spéciale pour étudier un document qui, à mon sens, est le plus important qui ait été soumis depuis l'origine du monde, le dernier Traité de paix. Il en résultera de grands avantages, mais aussi quelques inconvénients possibles; mais rendons-nous bien compte que si nous devons prendre part à l'entreprise dont nous devons prendre part à l'entreprise dont l'objet est de nous assurer une paix éternelle, nous ne pouvons le faire sans assumer des responsabilités. Je crois, honorables messieurs, qu'après la discussion du Traité de paix et la ratification qui s'en suivra, quand ce Parlement aura été prorogé et que nous nous appliquerons à vaquer à nos affaires, grandement négligées pendant l'effort de la guerre, je crois que le Canada